

À propos du développement local : quelques exemples concrets

Jean CHAUSSADE

IGARUN-Nantes

UMR 6554-CNRS Nantes "Géolittomer" Nantes

Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique

Résumé : Quels sont les ressorts du développement local ? En prenant pour exemple les cas de l'île d'Yeu et du canton de Champtoceaux, tous deux situés dans la région du Centre-Ouest de la France, l'auteur essaye de montrer que les facteurs explicatifs du développement se trouvent dans la capacité d'une communauté humaine à se structurer et se mobiliser pour tirer parti des possibilités qu'offre leur territoire, dans la capacité à libérer les forces créatrices et à s'ouvrir sur l'extérieur.

Mots-clés : Développement local. Espace périphérique. Autogestion. Modernité.

Abstract : *What are the motives of the local development ? Taking example on the cases of L'île d'Yeu and district of Champtoceaux, the both being situated in the West Center of France, the author tries to show that the explicative factors of development find in the capacity of a human community to structure and mobilise themselves in order to take advantage of the possibilities of a territory, in the capacity to liberate the creative forces and to open on the exterior.*

Key words : *Local development. Peripheral space. Autogestion. Modernity.*

Quels sont les ressorts du développement ? Comment expliquer qu'entre deux régions situées à l'intérieur d'un même pays, l'une affiche une belle vitalité économique et une certaine cohésion sociale (lesquelles peuvent se traduire par le nombre d'emplois créés, une capacité à retenir les jeunes, le dynamisme de ses associations etc..) alors que l'autre s'enfonce inexorablement dans la spirale du déclin que stigmatisent la stagnation et le vieillissement de sa population ? Quelle est la part respective des facteurs économiques et sociaux dans le processus de développement ? Pour répondre à ces questions (ou tenter d'y répondre), nous partirons de deux exemples concrets pris à l'intérieur du territoire français et plus précisément dans la région du Centre-Ouest de la France. Le premier porte sur l'île d'Yeu que l'on peut considérer comme un exemple de communauté insulaire qui a réussi, malgré les inconvénients de sa position géographique, à se développer, c'est-à-dire à s'autogérer sans se replier sur elle-même, sans renoncer à la modernité. L'autre exemple sera pris dans la région des Pays de la Loire, le canton de Champtoceaux qui, bien que bénéficiant de conditions socio-économiques apparemment plus favorables, n'a pas réussi à atteindre ce degré d'autonomie qui permettrait aux jeunes de travailler et de vivre au pays. À partir de ces deux exemples, nous essaierons de réfléchir à la notion même de développement.

I - UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT RÉUSSI : L'ÎLE D'YEU

Parmi les îles du Ponant, l'île d'Yeu a la particularité d'être la seule à présenter une certaine vitalité. Alors que les autres îles déclinent économiquement et démographiquement, l'île d'Yeu voit au contraire son chiffre de population continuer de croître. Bien qu'étant une des plus petites des îles qui ceinturent les côtes de l'Ouest français (23 km²) et aussi une des plus isolées du continent (il faut compter un peu plus d'une heure pour joindre Fromentine à Port-Joinville), elle est de loin la plus peuplée (environ 5 000 habitants) et surtout, elle est la seule qui ait la capacité de retenir ses jeunes (près de la moitié de la population a moins de 35 ans et elle compte environ 1 250 enfants et adolescents en âge scolaire). Ce dynamisme s'exprime aussi par une vie culturelle et associative étonnamment active. L'île compte une soixantaine d'associations les plus diverses où les jeunes et les

moins jeunes peuvent se retrouver, s'instruire, se distraire. Ils s'y retrouvent aussi pour perpétuer leur identité îlaise⁽¹⁾ face à la pente naturelle qui partout ailleurs conduit à la disparition des cultures locales, à la dilution des usages et des coutumes. Jusqu'à ces dernières années, une troupe théâtrale originaire de l'île montait une pièce satirique et comique, une *revue*, où étaient passés à la critique, sous forme de chants, de dialogues gouailleurs, de petites comédies, les principaux événements qui avaient ponctué la vie de l'île au cours des mois écoulés. Elle a pris aujourd'hui d'autres formes mais demeure dans l'esprit. Cette façon d'agir est révélatrice, à mon avis, d'une île en bonne santé, c'est-à-dire d'une communauté active, innovante, capable de créer sa propre histoire et suffisamment sûre d'elle-même pour se regarder vivre et oser se critiquer.

L'île d'Yeu est donc un exemple de développement local réussi mais aussi une aberration socio-économique, une sorte d'anomalie géographique. Une énigme. Pourquoi un tel territoire insulaire a-t-il pu évoluer favorablement et pas les autres ? C'est pour répondre à cette question que notre laboratoire du CNRS avait décidé il y a quelques années d'étudier cette micro-société insulaire. Au bout de trois ans d'études et de recherches nous étions arrivés à quelques conclusions qu'une mission effectuée à la fin de l'année 1998 a permis de confirmer. En voici donc les principales caractéristiques.

A - Une île ayant plusieurs cordes à son arc

On s'est tout d'abord aperçu que le dynamisme de l'île d'Yeu ne datait pas de quelques décennies mais qu'il remontait à plusieurs siècles. Si elle a connu, comme toutes les autres sociétés insulaires, des hauts et des bas, elle a su dans l'ensemble et mieux que les autres îles, s'adapter aux évolutions socio-économiques. En suivant les événements chronologiques qui ont marqué l'histoire des Îlais on s'est rendu compte qu'une de leurs qualités (ou une de leurs astuces), était de n'avoir jamais mis tous leurs œufs dans le même panier⁽²⁾. Autrement dit, d'avoir toujours su modifier et diversifier leurs activités en fonction des événements.

Le soubassement de leur vitalité a été dans un premier temps l'agriculture et la pêche, puis dans un second temps l'agriculture et le cabotage. Il faut savoir par exemple qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles et jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'île a armé des centaines de petits bateaux de 10 à 50 tonneaux que l'on appelait des *chasse-marée* ; leur spécialité était de transporter des vins du Bordelais et du sel de Saintonge jusqu'en Normandie ou en Grande-Bretagne et d'en revenir avec des poissons séchés et des produits laitiers. Depuis un demi-siècle, les deux activités principales sont devenues : le tourisme et la pêche.

Le tourisme est une activité liée à la beauté de l'île, à son climat ensoleillé, à son caractère sauvage, à son éloignement relatif du continent qui en fait un lieu attractif pour quelques centaines de villégiateurs en quête d'un *ailleurs* et qui veulent fuir leur banlieue bétonnée et anonyme. Alors ils viennent sur l'île ; ils pensent avoir trouvé là un havre de paix et de joie de vivre. Ils achètent un bout de terrain et se font construire (à grands frais) une résidence secondaire. On en compte aujourd'hui 2 400, soit un nombre plus élevé que de résidences principales. À côté de ce tourisme de villégiature réservé à des familles aisées, l'île attire durant les deux mois de la période estivale des milliers de touristes qui se contentent d'y passer la journée. Ils arrivent en groupe ou en famille par le bateau du matin et repartent le soir même après avoir fait le tour de l'île et s'être baignés sur une des plages qui jalonnent la côte⁽³⁾.

Cette fonction touristique pose de sérieux problèmes de cohabitation et d'aménagement de l'espace insulaire. On a pu dire que le tourisme était une activité subie plus que voulue par les Îlais. Il n'empêche qu'elle a contribué à créer des centaines d'emplois liés au bâtiment (entreprises de maçonnerie, de peinture, de plomberie, de carrelage, d'électricité etc.) et a permis de maintenir une petite activité agricole associée à la vente sur place de légumes et de fruits ; elle a contribué aussi à développer toute une activité commerciale qui ne pourrait vivre sans cet afflux saisonnier de vacanciers et de résidents souvent huppés.

Fonctionnement d'une île ouverte : l'île d'YEU

ACTIVITÉS ALTERNATIVES :

- mytilculture et aquaculture -
- laboratoire de biologie marine -
- usine de mise en conserve du thon -

INDUSTRIES DES PÊCHES

Atouts

- flottille diversifiée -
- vaste espace d'exploitation -
- espèce de haute valeur marchande -
- qualité exceptionnelle des captures -
- présence d'une criée sur l'île -
- plusieurs autres points de débarquements -
- marché régional, national, international -

Fragilité liée à :

- raréfaction de la ressource et cohabitation avec les pêcheurs espagnols et français -
- décisions de Bruxelles concernant la réglementation des pêches -
- conjoncture nationale et internationale -

TOURISME ET VILLÉGIATURE

Attrait

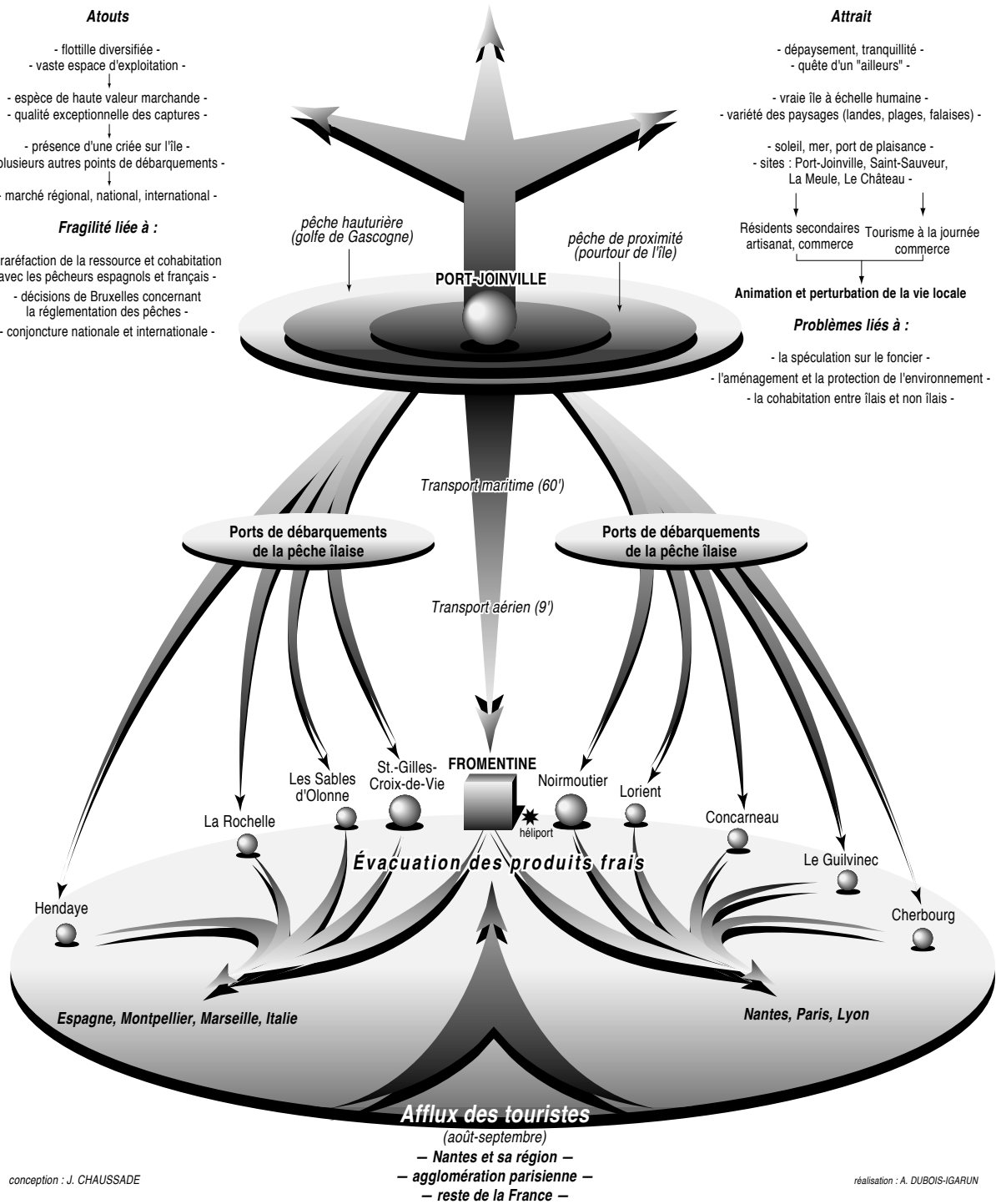
- dépaysement, tranquillité -
- quête d'un "ailleurs" -
- vraie île à échelle humaine -
- variété des paysages (landes, plages, falaises) -
- soleil, mer, port de plaisance -
- sites : Port-Joinville, Saint-Sauveur, La Meule, Le Château -

Résidents secondaires artisanat, commerce
Tourisme à la journée commerce

Animation et perturbation de la vie locale

Problèmes liés à :

- la spéculation sur le foncier -
- l'aménagement et la protection de l'environnement -
- la cohabitation entre îlais et non îlais -



conception : J. CHAUSSADE

réalisation : A. DUBOIS-IGARUN

B - Une île à pêcheurs

Le deuxième fait sur lequel nous devons à présent réfléchir, c'est le rôle tout à fait déterminant de la pêche. La pêche à l'île d'Yeu est véritablement l'activité de base (puisqu'elle fait vivre près de la moitié de la population active) ; c'est la plus anciennement et la plus solidement ancrée dans l'espace insulaire, celle qui fait corps avec l'histoire et la mentalité des Ilais. Mais soulignons qu'elle n'est pas le reliquat d'une activité archaïque, décadente, tournée vers le passé, c'est au contraire un système hautement performant, sans doute vulnérable et fragile, mais extrêmement moderne et efficace, distributeur jusqu'à la crise de ces dernières années de hauts revenus, bien supérieurs à ceux des salariés à terre, équivalents ou même supérieurs parfois à ceux des cadres supérieurs⁽⁴⁾.

Sur quoi repose cette réussite du système halieutique ? Sur des conditions naturelles favorables ? Sur la proximité de bancs de pêche abondants ? Oui, sans doute mais d'autres îles sont situées dans des conditions similaires et n'ont pas su en tirer le même profit. D'autres facteurs explicatifs interviennent. Quels sont-ils ?

- il y a d'abord l'existence d'une flottille diversifiée et hautement spécialisée capable de tirer parti non seulement des ressources marines proches de l'île mais aussi de celles de l'ensemble du golfe de Gascogne. En effet, les pêcheurs îlais ne se contentent pas de pêcher dans leurs eaux côtières, certains d'entre eux vont au large et exploitent les ressources d'un espace marin extrêmement vaste, de l'ordre de 250 000 km². Ainsi donc, cette flottille de pêche au large, qui comprenait en 1998 28 bateaux de 16 à 24 m, représente par l'importance des hommes qu'elle mobilise (256 hommes soit 56 % des marins embarqués) et le volume des prises (les trois quarts de la production îlaise) la **clef de voûte** du système halieutique îlais.

- le deuxième élément, intimement lié au premier, réside dans le fait que les apports de cette flottille îlaise (petits et grands bateaux) sont de haute qualité, bien valorisés sur le marché français et étranger. C'est parce que les captures sont bien valorisées que les pêches îlaises sont rentables pour les armateurs et qu'elles distribuent de hauts revenus aux équipages. Or cet élément ne va pas de soi. Comme on le sait, en France, contrairement à ce qui se passe dans bien d'autres pays, la majorité des débarquements sont commercialisés en frais ou "en l'état", c'est-à-dire sous une forme simplement réfrigérée. Il doit donc être acheminé le plus rapidement possible vers les lieux de consommation. Plus la durée de transport est longue, plus le poisson perd de sa fraîcheur et de sa valeur marchande. Or, ce type de mise en marché, s'il permet aux pêcheurs de mieux tirer parti de leurs prises (mieux que si ces captures étaient simplement transformées en blocs congelés), pose des difficultés considérables aux habitants d'une île. Le bras d'eau qui sépare l'île d'Yeu du continent a pour effet de rallonger les distances et d'ajouter un maillon de transport supplémentaire. Les pêcheurs îlais se sont affranchis de cet obstacle de deux façons :

*d'une part, ils ont pris l'habitude d'aller débarquer la majorité de leurs prises dans un des ports du continent (depuis Hendaye au Pays basque jusqu'au Guilvinec en Bretagne). Cette manière de faire représente une lourde contrainte pour les pêcheurs dans la mesure où elle les oblige à s'absenter de leur foyer beaucoup plus longtemps que les autres, la règle étant pour les équipages d'effectuer deux marées successives avant de rentrer chez eux, sur leur île. Mais d'un autre côté, cette servitude leur a permis de se libérer de la tutelle des mareyeurs locaux et de choisir le port de débarquement en fonction des lieux de pêche qu'ils fréquentent, et là où ils sont assurés d'obtenir les meilleurs prix pour leur poisson. De plus, en s'astreignant à aller débarquer dans un des ports de la côte atlantique, ils se sont mis en position d'être les mieux **informés** de tous les petits et grands événements qui agitent la profession, d'être les premiers au courant de toutes les innovations techniques qui se font jour. Ce n'est donc pas un hasard si les Ilais sont considérés aujourd'hui, avec les Basques, comme des pêcheurs d'élite, des pionniers dans l'utilisation des nouvelles techniques et des nouveaux engins de capture. On voit bien là une des explications du dynamisme îlais, celle d'avoir relevé le défi de l'isolement géographique et de l'avoir transformé en un avantage, en un facteur de développement. Nous y reviendrons plus loin.

* d'autre part, les Ilais ont été les premiers, ou parmi les premiers, à avoir compris que les pêcheurs (qui sont des producteurs) devaient s'adapter au marché des consommateurs et non l'inverse. C'est pour cela qu'ils ont très vite abandonné le chalut jugé trop destructeur pour n'utiliser que des engins de capture *sélectifs* (filets maillants, palangres, casiers...) de façon à pêcher des espèces de grande taille et non abîmées par les engins de capture, des espèces qui trouvent toujours preneurs sur le marché français et étranger. Grâce à des techniques écologiques, les Ilais ont acquis au fil des années la réputation d'être non seulement de bons pêcheurs mais aussi des pêcheurs de poissons *nobles* (merlu, bar, sole, congre, lotte...), de haute qualité. Cela est si vrai, qu'ils ont pu en 1984, installer à Port-Joinville, sur leur île, une *criée*. Cette criée s'est implantée contre l'avis, il faut bien y insister, de tous les experts consultés à cette époque. Raisonnant en bons continentaux qu'ils étaient, ceux-ci affirmaient qu'une criée n'avait pas sa place sur une île, qu'elle ne pouvait être rentable. Qu'est-ce qu'une criée en effet ? C'est un endroit où s'effectuent les transactions commerciales entre pêcheurs et mareyeurs, entre producteurs et ceux qui sont chargés d'évacuer le plus rapidement possible le poisson vers les lieux de consommation. Or, ils pensaient, non sans une certaine logique, que le poisson débarqué à l'île d'Yeu serait lourdement pénalisé par rapport au poisson débarqué dans un autre port du continent du seul fait qu'il mettrait plus de temps pour être acheminé vers les pôles urbains de consommation. Ce qu'ils avaient oublié, c'est que le poisson îlais bénéficie d'une sorte de surcote qui lui permet de bien se vendre même si son transport vers les lieux de consommation se fait plus lentement. Comme le précisait un responsable d'une coopérative : "*que voulez-vous, les Espagnols achètent du poisson îlais sans même le regarder, car ils savent qu'ils ne seront pas déçus, qu'ils ne seront pas trompés sur la marchandise, c'est toujours de l'extra. Alors ils achètent sans trop se poser de questions*". On voit bien là un des éléments du dynamisme îlais. Ils ont cru à leur criée et ils y ont cru contre l'avis de tout le monde. Et leur tour de force, c'est d'avoir su imposer leurs idées, et en particulier d'avoir convaincu les élus du département, non originaires de l'île, de leur octroyer des subventions.

C - Le savoir-faire des hommes

Le troisième élément à prendre en considération si l'on veut expliquer le dynamisme de la pêche à l'île d'Yeu est le *savoir-faire des hommes*, de tous ceux qui, sur cette île, président aux destinées de la profession. À tous les niveaux de la filière, depuis le marin jusqu'au responsable de la coopérative en passant par l'armateur et le patron-pêcheur, nous avons affaire à des hommes jeunes, efficaces et extrêmement compétents. Ce sont les meilleurs dans leurs branches. Comment expliquer ce professionnalisme ? Là aussi par tout un ensemble de facteurs : la présence d'une école des pêches contrôlée et animée par les Ilais eux-mêmes ; l'expérience transmise par les anciens aux plus jeunes, des structures coopératives, administratives, bancaires efficaces, la fréquentation des autres ports de la côte qui, comme nous l'avons dit, permet aux Ilais de se tenir constamment informés de tout ce qui se passe dans la profession, le dynamisme et l'esprit d'entreprise des responsables etc. À l'île d'Yeu, contrairement à ce qui se passe ailleurs, ce sont les meilleurs qui se tournent vers la pêche. Et pourquoi se tournent-ils vers la pêche ? Parce qu'ils aiment ça, mais aussi parce qu'ils savent qu'il y gagneront bien leur vie.

Que conclure de tout cela sinon que les Ilais loin de subir les inconvénients de leur position insulaire ont su au contraire en tirer parti. Leur "truc", leur coup de génie si on peut dire, c'est d'avoir transformé un espace périphérique, marginal, anodin, en un carrefour d'idées, un lieu de concentration de capitaux, un lieu d'innovations. Car outre ce qui vient d'être dit, l'île d'Yeu possède un laboratoire de biologie marine, une station d'élevage et de fécondation d'une variété d'abeille. Le long de la côte est, des essais d'élevage de moule sur filières sont tentés depuis plusieurs années. De leur côté, des femmes de marins se sont lancées en 1997 dans la fabrication de rillettes et de pâtés de thon qu'elles vendent sous forme de bocaux dûment stérilisés dans les supérettes de la région. L'île abrite même un responsable d'une grande maison d'édition qui, depuis son habitation insulaire et grâce aux nouveaux moyens informatiques et de communications à distance, dirige un bureau parisien. Ces derniers temps, de nouveaux projets ont surgi tels que la création d'un musée de la pêche ou l'implantation d'une usine de transformation du thon. On parle aussi de bâtir un palais des Congrès pour organiser des séminaires etc. *Ainsi, au lieu de sombrer dans l'isolement, l'île d'Yeu est devenue un carrefour, un petit pôle*

rayonnant du Centre-Ouest de la France. On a donc là, non seulement un superbe exemple d'adaptation au déterminisme, mais aussi un exemple d'exploitation par l'homme de ce déterminisme.

II - L'EXEMPLE DU CANTON DE CHAMPTOCEAUX

L'île d'Yeu peut être considérée comme un exemple de développement local réussi. Une réussite certes fragile, toujours remise en question, mais réelle et qui jusqu'à présent, malgré les aléas de la conjoncture, n'a pas faibli. Par opposition, je prendrai l'exemple d'une région qui a du mal à se développer, à "décoller" économiquement et à s'autogérer sur le plan économique et culturel. Ce deuxième exemple, c'est celui du canton de Champtoceaux, petit pays situé en bordure de Loire, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Nantes.

Ici, les conditions naturelles sont radicalement différentes et beaucoup plus favorables, de prime abord, que celles rencontrées à l'île d'Yeu. Au lieu d'être géographiquement isolé, le canton se situe sur l'axe ligérien, sur la grande voie Nantes-Angers dans une position carrefour entre le Choletais au sud, le pays nantais à l'ouest, le pays ancien au nord-est. Précisons que c'est une région agréable sur le plan climatique (c'est le pays de la "douceur angevine" chantée par le poète Du Bellay), pittoresque (c'est le début du Val de Loire), qui remplit donc toutes les conditions pour attirer les hommes et les capitaux.

Eh bien, c'est le contraire qui se produit. Cette région a beaucoup de mal à s'adapter aux évolutions en cours. C'est une région qui végète et s'anémie. Les jeunes s'en vont faute de trouver du travail sur place, le pays vieillit par manque de renouvellement de la population. La commune même de Champtoceaux reçoit nombre de retraités qui, après avoir passé leur vie active à Paris ou à Nantes, viennent y finir leurs jours. Des retraités cajolés et courtisés par les élus locaux mais sur lesquels il ne faut pas trop compter pour inoculer de l'imagination et entreprendre des projets audacieux qui viendraient rompre le *carcan de la routine et du conservatisme mental*.

Certes, il existe bien quelques petites entreprises, notamment de transport et de fabrication de chaussures, et même un artisanat de qualité. En outre, le canton peut à juste titre s'enorgueillir d'avoir été un des premiers dans le Maine-et-Loire à mettre en place un centre d'accueil et d'information des chômeurs. Il a été aussi un des premiers à se doter d'un centre de tri et de recyclage des déchets. D'autre part, les salles omnisports ne font pas défaut et les associations sportives sont nombreuses dans chaque commune. Un effort a été fait ces dernières années pour ouvrir des bibliothèques, des sentiers de randonnée pédestre, etc. On trouve même une école de musique cantonale regroupant 120 élèves et un ensemble vocal. La commune de Champtoceaux, chef-lieu du canton, regroupe deux collèges (public et privé), un centre de sapeurs pompiers, une gendarmerie toute neuve et une piscine. C'est là également que se trouve le centre de Communauté de Communes qui a pris le relais d'un SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) qui datait du début des années soixante.

Mais tous ces efforts en services et en équipements (qu'il ne faut pas sous-estimer) arrivent trop tard et demeurent insuffisants pour enrayer la fuite des jeunes arrivant sur le marché de l'emploi. Il en résulte que si les clubs de troisième âge prospèrent (ainsi que les maisons de retraite que l'on vient de moderniser à coup de millions de francs !), les clubs de jeunes ont du mal à se maintenir, par manque d'effectifs et de personnel d'encadrement. Aussi bien, la grande majorité d'entre eux quittent le pays dès qu'ils ont un métier en main. Bref, cette région est entraînée dans la "spirale du déclin". Et malgré les efforts de quelques jeunes maires nouvellement élus pour remonter la pente, il est bien difficile de sortir de l'ornière dans laquelle le pays a été plongé durant plusieurs décennies. Quelles sont les causes de ce déclin progressif ? Comment se fait-il que ce pays qui avaient autant de chances que les autres de se développer ne l'a pas fait. Comme on l'imagine, la réponse n'est pas simple à donner.

A - Le déclin de l'agriculture

On peut tout d'abord observer que l'agriculture qui était, il y a quelques décennies encore, le soubassement de l'activité de la région, n'a pas su opérer sa mutation comme dans les autres régions. Jusqu'au début des années quatre-vingt, les exploitations ne dépassaient guère les 20 hectares, avec des parcelles émiettées sur tout le territoire communal. Le système en vigueur est celui de la polyculture associée à l'élevage auquel s'ajoutent ici de petits carrés de vigne qui produisaient, jusqu'à ces dernières années, des vins de médiocre qualité et souvent mal valorisés sur le marché. La présence de ce petit vignoble a joué un rôle important dans le retard pris par l'agriculture de cette région. Dans la mesure où il apportait un complément de revenus, et seulement un complément, il a empêché les agriculteurs de se remettre en question et d'évoluer à la même vitesse que ceux qui n'ayant rien ont dû se reconverter vers d'autres productions. Il ne fait guère de doute que le vignoble a été un frein au développement agricole car il a enfermé les exploitants dans le conservatisme et la routine. Ce qui était un avantage, s'est transformé en un inconvénient.

Depuis une dizaine d'années, sous l'effet surtout de la crise agricole, des changements sont intervenus. Par héritage ou par cession, les exploitations se sont agrandies. Des travaux ont été entrepris pour assainir les terres. Des remembrements ont été entrepris (non sans difficultés) afin de regrouper les parcelles et de les rendre plus aisément exploitables. Les vignes les moins productives ont été arrachées et toute une politique visant à une meilleure qualité des vins a été mise en place. Bref, un incontestable effort de modernisation a été accompli. Malheureusement, il arrive là aussi un peu tard. Les agriculteurs sont aujourd'hui âgés et il n'y a plus guère de jeunes pour prendre la relève. D'après les enquêtes effectuées, la très grande majorité des agriculteurs de cette petite région du nord des Mauges vivent en dessous du seuil de pauvreté. Et quelques-uns d'entre eux, surendettés, sont en situation de faillite.

B - La disparition progressive du petit commerce

Une autre activité importante de la région était autrefois le petit commerce. Il y a encore une trentaine d'années, chacune des neuf communes du canton possédait au moins un boulanger, un épicier, un coiffeur, un boucher, quelquefois un ou plusieurs cafés, etc. Mais ce petit commerce auquel s'ajoutait un éventail d'artisans (bourelle, tonnelier, maréchal-ferrant, sabotier...) a disparu ou est en voie de disparition. Il ne se maintient et encore très difficilement que dans la commune de Champtoceaux. Il en résulte que les communes, ces lieux de vie par excellence, s'affaiblissent progressivement. Elles ont tendance à devenir, comme dans la région parisienne, des communes-dortoirs s'intégrant progressivement dans l'agglomération des villes les plus proches. En l'occurrence il s'agit ici de la ville d'Ancenis située à quelque 10 km et surtout de l'agglomération nantaise distante de 30 km et regroupant un peu plus de 500 000 habitants. Face à cet appauvrissement, les collectivités locales en sont réduites à des pis-aller. Par exemple, elles essayent de maintenir au moins un boulanger ou un boucher dans leur village en prenant en charge l'aménagement d'un local pour y installer un jeune commerçant. C'est assurément une solution bâtarde et quelque peu insolite dans un pays qui se réclame du libéralisme mais c'est la seule façon de conserver sur place un ou deux commerces.

La cause de ce déclin du petit commerce, on la connaît bien. Elle est liée, ici comme ailleurs, à la concurrence des grandes surfaces, des grands centres commerciaux d'Ancenis ou de Nantes qui pratiquent des prix défilant toute concurrence. Mais ce qui est le plus symptomatique, c'est l'absence de résistance des commerçants. Leur sentiment d'impuissance. Ils constatent sans réagir, sans essayer de s'organiser, de se regrouper en associations pour essayer de trouver une parade, pour essayer d'innover, d'inventer des solutions nouvelles. Ce n'est pas facile, certes. Mais ils n'essayent pas. Ils s'abandonnent à leur sort sans réagir. Ils sont pris dans la "spirale du déclin".

Autrement dit, c'est moins les conditions géographiques qui ne sont pas favorables, qu'un certain état d'esprit de la population. Un état d'esprit marqué par la soumission aux événements et le repliement sur soi. La région manque d'hommes et de femmes audacieux, imaginatifs, décidés à agir, à s'investir dans des projets. S'il y en a, et il y en a, ce sont la plupart du temps des gens venus de l'extérieur ; on les appelle ici par dérision des "*survenus*". Ces "*survenus*", ils ont en général beaucoup d'idées quand ils débarquent dans le canton. Ils sont plein d'enthousiasme et d'allant. Mais très vite, ils se heurtent à la réalité des faits. Et cette réalité, elle est constituée d'un mur d'inertie voire de suspicion et de

méfiance à leur égard. De telle sorte qu'ils finissent par abandonner la partie, désabusés, écœurés, déçus. Ils se replient sur leur carré de terre ou partent s'installer ailleurs. Ceux qui persistent, et il y en a, se rendent compte qu'ils ne disposent pas d'assez de pouvoirs pour faire avancer les choses ou ne sont pas suffisamment intégrés dans le pays pour le faire évoluer. *De fait, le véritable frein au développement se situe ici au niveau des mentalités.*

C - Le rôle de l'histoire et la soumission aux autorités

Comment expliquer ce manque d'esprit d'entreprise, on pourrait dire ce fatalisme de la population ? À notre avis, le rôle de l'histoire est important. Plus que partout ailleurs la région a été marquée par la Contre-Révolution, cette terrible guerre civile qui de 1793 à 1795 a ravagé toute cette région du Centre-Ouest. Les populations autochtones en ont gardé une méfiance instinctive vis-à-vis du pouvoir central, vis-à-vis de l'État, une profonde déférence vis-à-vis de l'Église au nom de laquelle s'était faite cette révolte et une grande soumission aux élus.

Recrutés traditionnellement parmi la noblesse foncière puis parmi les hommes d'affaires, les maires qui se sont succédé jusqu'à ces dernières années à la tête des communes (notamment celles de Champtoceaux, de Liré et de Landemont) portent une lourde responsabilité dans le retard socio-économique de la région. En effet, quand on considère la politique qu'ils ont suivie, on s'aperçoit qu'elle a toujours été soumise à un impératif absolu : celui de maintenir la cohésion sociale des populations administrées afin de les garder sous leur protection, leur objectif étant moins de développer ces communautés rurales, de les amener sur le chemin de la modernité et de l'émancipation, qu'à exercer sur elles un pouvoir de contrôle, une sorte de tutelle dont ils se rendaient compte qu'elle serait remise en question dès lors que le pays s'ouvrirait sur l'extérieur. Ainsi, les élus ont été amenés à conduire une politique fondamentalement *conservatrice*, c'est-à-dire soucieuse avant tout de garantir l'harmonie sociale et faiblement novatrice sur le plan économique.

Cette frilosité devait amener un certain nombre d'entre eux, à refuser (il faut bien insister, à refuser), dans les années soixante-dix (alors que la crise économique n'avait pas encore exercé ses ravages) l'implantation de petites entreprises de peur de voir affluer un trop grand nombre de familles extérieures, des familles qui, par leurs idées et leur comportement, auraient risqué de rompre le sacro-saint équilibre social, voire de déstructurer la communauté villageoise jusqu'ici bien soudée. Aujourd'hui, bien entendu, ce schéma a volé en éclats. Depuis une quinzaine d'années, sous l'effet de la crise, les élus ont compris qu'ils avaient fait fausse route et ils essaient par différents moyens financiers d'attirer les entreprises. Mais il est trop tard et le mal est déjà fait. Toujours cette absence d'anticipation sur les événements. On n'accepte de changer que sous la pression des faits, des événements extérieurs. *On ne vit pas la modernité, on la subit.*

D - L'exemple de la commune de Champtoceaux

Un autre exemple significatif de cet état d'esprit, est la façon dont le tourisme a été géré dans la commune même de Champtoceaux. Cette commune de 1 500 habitants forme une sorte de promontoire surplombant la Loire. Elle bénéficie d'un site géographique exceptionnel qui a généré depuis le début du siècle, depuis l'arrivée de l'automobile, un tourisme de passage d'étrangers et de Nantais qui viennent y passer leur dimanche, voire leur fin de semaine. Quelques restaurants et hôtels s'y sont installés pour y accueillir les estivants. Mais guère plus. La municipalité, comme les commerçants, n'ont pas cherché à aller plus loin et à valoriser ce gisement touristique. Si bien qu'aujourd'hui, alors qu'il y a un nombre grandissant de citadins et d'étrangers qui fréquentent la commune, on constate que les retombées économiques en sont minimales faute d'avoir créé sur place des structures d'accueil et de divertissements susceptibles de retenir ce flot de vacanciers.

Il en va de même sur le plan historique. La commune a un passé historique fort riche dû au fait que le bourg a servi, jusqu'au XVe siècle, de frontière entre la Bretagne alors indépendante et le pays d'Anjou rattaché au royaume de France. De ce passé, elle a conservé les restes d'une formidable forteresse qui, à l'époque, c'est-à-dire au XIVe siècle, avait la stature et les dimensions d'une cité comme Carcassonne. Eh bien, la population locale n'a guère cherché à tirer parti de ce passé prestigieux.

Jusqu'à ces dernières années, elle s'intéressait fort peu à l'histoire de cette citadelle qui avait été un lieu de rencontres de nombre de rois et de reines de France. Les ruines, relevant il est vrai du domaine privé, n'étaient même pas entretenues et personne ne savait très bien la fonction qu'elles avaient eues. Ce n'est que dernièrement, grâce à la venue (non sans réticence d'ailleurs) d'un expert en la matière, un castellologue réputé de l'université de Poitiers, qu'on en a su un peu plus sur l'histoire de la citadelle. Détail significatif, la venue de ce spécialiste a permis de rectifier certaines erreurs que les gens du cru se transmettaient de génération en génération sans trop se poser de questions. Ainsi, sur la principale place du village, se dressent deux tours qui marquent l'entrée de la forteresse. La population locale était persuadée qu'elles étaient d'origine. Ce n'est que dernièrement, grâce à cet expert, que les habitants du pays, ceux du moins qui s'intéressent à ces questions, ont appris avec étonnement qu'elles avaient été construites après la destruction de la forteresse et probablement avec les restes de celle-ci. D'autre part, à l'intérieur de la citadelle, il y a des excavations ou des caves que l'on assimilait à des entrées de souterrains démesurément longs alors que ce n'étaient que de simples chambres froides pour conserver les aliments. De même, les monticules de terres que nos braves Castrocelsiens faisaient remonter à l'époque gallo-romaine, n'étaient, après expertise, que des mottes féodales datant du Xe siècle. Tout cela pour dire que, pendant des décennies, la population locale a vécu près de ce site historique sans vraiment s'y intéresser, sans éprouver le besoin de faire appel à des spécialistes pour mieux connaître la valeur de leur patrimoine.

III - LES FACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Voici donc côte à côte nos deux échantillons de développement local. L'un, celui de l'île d'Yeu dont on peut dire qu'il a réussi, l'autre, celui du canton de Champtoceaux, qui porte tous les stigmates d'un pays en déclin. Est-il possible, à partir de ces deux exemples, de dégager des lois plus générales sur la capacité d'adaptation et d'innovation des sociétés locales, des lois qui pourraient éventuellement s'appliquer à d'autres régions ? C'est ce que nous allons essayer de faire à présent.

A - Développement et croissance économique

La première conclusion à laquelle on arrive et qui me paraît ne souffrir aucune exception, est qu'il ne peut y avoir de développement local *sans une certaine croissance économique*, c'est-à-dire sans une certaine production quantitative de biens pendant un certain temps. On ne le sait que trop aujourd'hui, en ces temps de crise et de récession. Sans croissance économique, il ne peut y avoir investissement et création d'emplois. C'est si vrai que lorsqu'on parle d'une région ou d'un pays qui se développe, on se réfère à des indicateurs économiques (produit national ou régional, revenu/habitant). S'il y a augmentation sur une période assez longue (disons 10 ou 20 ans), on est porté à dire, mais est-ce bien juste, qu'il y a développement. *La croissance apparaît donc comme un signe et une des conditions du développement.* Mais est-ce une condition suffisante ? Autrement dit, le développement s'identifie-t-il à la croissance ? Bien naturellement, la réponse est non.

Reprenons nos deux entités de l'île d'Yeu et du canton de Champtoceaux. Si on suivait de près leur histoire, on s'apercevrait qu'elles ont toutes les deux bénéficié, à différents moments de leur évolution, de conjonctures économiques favorables qui leur ont permis d'accroître leur production (produits de la mer pour les Ilais, céréales et viandes pour les seconds) et d'améliorer leurs équipements (salle de sports, construction d'écoles, station d'épuration, amélioration de la voirie, etc.). Mais alors que les premiers ont su en profiter pour modifier leurs techniques de pêche, transformer leurs structures de production et de commercialisation, bref, se moderniser et aller de l'avant, les seconds en sont restés à leur manière de faire ancestrale, sans trop chercher à transformer leurs structures agraires et leur façon de travailler et de vivre au pays. Dans les deux cas, il y a bien eu croissance économique mais les effets en ont été radicalement différents.

B - Développement et créativité

On peut en déduire que le développement ne se réduit pas à une simple accumulation de capital et d'investissement matériel, il n'est pas seulement affaire d'augmentation du nombre d'emplois, même si

ces conditions sont primordiales, il implique beaucoup d'autres choses : des transformations dans l'outillage et la technologie qui puissent accroître la productivité, des transformations dans l'organisation de la production susceptible d'introduire une plus grande rationalité, en somme des transformations qui permettent aux hommes d'être plus compétents, plus efficaces, plus inventifs, plus créateurs.

Et on pourrait dire en reprenant ce que disait en son temps le sociologue Henri Théry : "*le développement est surgissement de la nouveauté, irruption de l'inattendu, apparition d'un besoin insoupçonné, d'une idée créatrice, naissance d'une force et d'un élan dont souvent nous percevons mal l'origine*". Et il ajoutait : "*Dans une certaine mesure, le développement détruit l'ordre établi, bouscule les habitudes, rompt les équilibres et introduit par là même une certaine incohérence*". Et il concluait : "*toute société qui ne fait pas sa part à l'incohérence* (et j'ajouterai pour ma part une certaine part d'utopie) *qui oppose systématiquement à l'inattendu la résistance victorieuse de l'équilibre dans lequel elle s'est installée, est tout aussi menacée de sous-développement qu'une société qui ne parvient pas à un minimum d'unité et de rationalité*".

Il faut y insister, tout développement implique des espaces de liberté, liberté de recherche, de créer, d'innover et j'ajouterai aussi des espaces de tâtonnements et de risques. Développement et créativité. Développement et liberté. Développement et spontanéité. Ces binômes me semblent inséparables, indissociables.

C - Développement et planification

Mais attention, il ne peut y avoir développement s'il n'y a pas aussi prévision à long terme des enchaînements de causes à effets, s'il n'y a pas élaboration d'une politique visant tout à la fois la mobilisation des ressources et la protection de l'environnement, s'il n'y a pas programmation et exécution des tâches pensées et coordonnées. Bref, il ne peut y avoir développement sans une certaine *planification*. Un effort de planification qui ne doit pas exclure une autre priorité, celle d'une créativité largement répartie, d'attitudes actives et inventives, d'un esprit d'initiative à tous les niveaux. Tout cela pour dire que s'il n'est pas de développement possible d'une société sans un minimum de cohésion et de structuration de la société, il n'est pas non plus de développement sans un minimum de respect à l'égard de l'originalité et de l'autonomie des individus et des groupes. Lorsque les originalités et les spécificités d'un individu ou d'un groupe ne sont pas reconnues, le développement est, à plus ou moins long terme, compromis.

D - Le rôle des acteurs

Un autre fait important qui pourrait passer pour un truisme mais qui résulte de ce qui vient d'être dit, c'est le rôle tout à fait capital et décisif des *hommes et des femmes* dans le processus de développement. Non seulement de la minorité qui innove, crée et dirige (élus, agents, experts, cadres, etc...) mais aussi de tous les autres, de ceux et celles qui n'ayant pas de responsabilités particulières dans le processus de développement n'en sont pas moins des acteurs à part entière et non de simples exécutants.

Et là, je voudrais vous faire part des propos tenus en juillet 1989 à Montpellier lors d'un colloque international qui avait pour thème : *la recherche face à la pêche artisanale*. Ce colloque regroupait plusieurs centaines de chercheurs et d'agents de développement venus de tous les pays du monde. Durant ces trois jours de discussions et de grand "déballage" d'idées, il y a eu un moment fort, c'est quand la majorité des participants ont reconnu que le taux de réussite des projets de développement des pêches dont ils avaient suivi le déroulement au cours des dix ou vingt dernières années, était quasiment nul, et cela en dépit de la qualité des buts à atteindre et des experts chargés de les mettre en place. Quel aveu ! La plupart des politiques, élaborées en application de programmes de recherche avaient manqué leur objectif, certains allant même jusqu'à dire qu'ils avaient fait plus de mal que de bien. Comment expliquer un tel fiasco, une telle succession d'échecs ? Analysant cette situation, quelques-uns ont émis l'hypothèse que tous ces programmes de motorisation des flottilles, de mise en place de coopératives de pêche, auxquels ils avaient participé et que souvent ils avaient animé avec les

meilleures intentions du monde, avaient tous un point commun. Ils avaient été pensés, imaginés, impulsés *de l'extérieur*, sans concertation suffisante, en particulier avec les premiers intéressés par ces innovations, c'est-à-dire les pêcheurs eux-mêmes.

L'économiste-anthropologue J. Weber en a tiré plusieurs leçons. Dans plusieurs articles, il affirme que tout projet de développement pensé de l'extérieur comporte un ensemble *d'a priori* sur les comportements individuels et collectifs, notamment sur les questions aussi essentielles que le profit, le crédit, le marché, les inégalités etc. C'est, dit-il en substance, un regard extérieur projeté sur une réalité sociale, un regard préjugé des objectifs qu'une communauté assigne à son activité et qui repose en fait sur un principe implicite d'encadrement des populations visées. Aussi, dans une approche radicalement différente, recommande-t-il de substituer à la notion de projet de développement celle, plus efficace à ses yeux, de **projet d'accompagnement** des dynamiques endogènes. Et d'ajouter : une innovation technique est un processus social complexe ; il ne s'agit pas qu'elle soit acceptée par les intéressés (pêcheurs, agriculteurs, salariés d'une entreprise, employés de magasin etc.) mais que ceux-ci puissent bel et bien se l'approprier en modifiant s'il le faut tout leur système d'organisation. Une innovation quelle qu'elle soit, n'est pas acceptée en raison de sa simplicité ou de sa complexité mais bien de son "**appropriabilité**", laquelle n'est pas affaire de complexité technique, mais de compatibilité sociale.

CONCLUSION

Ce que l'on peut retenir de ces deux exemples, c'est que la notion même de développement est remplie de contradictions ou d'ambiguïtés (tout au moins en apparence) : contradiction ou ambiguïté entre le développement global et l'autonomie locale, entre la croissance économique et la sauvegarde de l'environnement, entre la cohérence nécessaire à toute organisation et la créativité qui exige une certaine incohérence, entre la structuration nécessaire à toute vie sociale et le mouvement sans lequel toute société est condamnée à se scléroser et à mourir. Spirale de la vie et spirale de la mort. Tout pays, tout État, tout groupe social, à quelque échelle qu'il se place, est soumis à ce dilemme. Toute politique s'inscrit peu ou prou à l'intérieur de ce dilemme.

Mais nous avons vu aussi que la problématique du développement ne se limite pas à la notion du "*toujours plus avoir*". Si, à certains moments, la lutte pour le développement est d'abord une lutte contre la rareté et la nécessité, à d'autres moments, elle change de nature ; elle débouche sur des références qui ne sont plus strictement d'ordre quantitatif mais aussi *qualitatif* telles que la recherche de valeurs morales et spirituelles, ou la quête du bonheur pour laquelle nos critères d'appréciation sont nécessairement subjectifs. Ainsi, de ce seul point de vue de la culture et de l'art de vivre, les sociétés africaines, asiatiques ou sud-américaines ne sont pas moins développées que nos sociétés occidentales ! Et pour reprendre nos deux exemples de l'île d'Yeu et de Champtoceaux, on ne peut pas dire qu'il fasse meilleur vivre dans un lieu plutôt que dans un autre.

Notes

1 - Ceux qui habitent les îles sont des insulaires ou des îliens. Mais les habitants de l'île d'Yeu sont des Ilais ou Islais ou encore Ogiens.

2 - D'après l'historien de l'île, Maurice Esseul, les agriculteurs à partir de 1860 s'adonnèrent au brûlage du goémon séché dans des fours creusés sur la côte. Le produit de la combustion était mis en fûts et servait à la fabrication de la soude pour l'industrie savonnaire et la production de teinture d'iode. Toujours au XIXe siècle, on dénombrait 1 337 hectares consacrés à la culture (céréales), environ 2 000 têtes d'ovins, 400 à 500 vaches, 70 ânes et 300 chevaux que les Islais allaient acheter jusqu'aux foires d'Auray. L'île comptait aussi plusieurs moulins et de nombreuses vignes. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que l'agriculture déclina au profit de la pêche.

3 - Le tourisme se développa à l'île d'Yeu dès les premières années du XXe siècle grâce au désenclavement de la côte vendéenne par l'arrivée du chemin de fer et au développement de la station de Fromentine d'où partait le bateau postal, un service mis en place depuis 1868. Mais c'est surtout après l'instauration des congés payés en 1936 que le tourisme pris son essor (d'après les entretiens avec Maurice Esseul et les notes historiques qu'il a bien voulu nous confier).

4 - La pêche à l'île d'Yeu a une longue histoire. De fait, les habitants de l'île ont toujours pratiqué la pêche côtière de la sardine et la pêche du thon germon un peu plus au large. Mais c'est à partir du XIXe siècle, ici comme ailleurs, qu'elle prit

tout son essor avec l'implantation en 1862 de la première conserverie (il y en aura jusqu'à cinq !) et l'arrivée sur la côte vendéenne du chemin de fer qui permit d'écouler plus facilement le poisson vers l'intérieur du pays (informations fournies par Maurice Esseul que nous remercions très vivement de sa collaboration).

BIBLIOGRAPHIE

BEAUDIN M., 1997, *L'adaptation économique des zones maritimes de pêche : le cas des communautés du golfe du Saint-Laurent*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Nantes, 650 p.

CHAUSSADE J. (sous la dir.), 1991, *L'Ile d'Yeu phare du Ponant*, Cahiers Nantais n° 37, Ouest-Éditions, 120 p.

CHAUSSADE J., 1996, *Le développement local ou de la difficulté d'être moderne sans perdre son âme*, Actes du Congrès mondial acadien (16 au 20 août 1994), Éditions d'Acadie, Moncton Canada, pp. 353-371.

DENIS E., 1987, *La dynamique de la pêche à L'Ile d'Yeu*, Mémoire de Maîtrise en géographie, Université de Caen, 190 p.

DENIS M.-M., 1993, *Honneur et horreur des guerres de Vendée, Champtoceaux 1793-1794*, Amis du Vieux Châteaueaux, Champtoceaux, 103 p.

ESSEUL M., 1997, *Notices sur L'Ile d'Yeu* (bulletin municipal, notes personnelles...).

LE SANN A. (sous la dir.), 1995, *Du Nord au Sud, Pêcher pour vivre*, CRISLA, Lorient, 107 p.

NICK S. (sous la dir.), 1997, *Interdépendances et solidarités dans le monde maritime*, CEASM (Ed. Charles Léopold Mayer, Paris), n° 95, 157 p.

WEBER J., 1992, *Problématique du développement des pêches*, 6e conférence, Ifet, Paris, 9 p.

Autres sources :

- *La recherche face à la pêche artisanale*, 1991, Symposium international, Montpellier (3 au 7 juillet 1989), ORSTOM et IFREMER, 3 vol., 1 120 p.

- *Pêche et Développement*, revue trimestrielle, CRISLA, Lorient.

- *Rapport mondial sur le développement humain, 1998*, Programme des Nations Unies pour le Développement, Edit. *Economica*, Paris, 254 p.